



Notre **projet pour Montbonnot-Saint-Martin** est le fruit d'une réflexion collective, menée sur plusieurs mois. Il se nourrit également des propositions, suggestions et échanges que nous pouvons avoir avec les Bonimontaines et Bonimontains, ainsi que des réponses à la **consultation lancée sur notre site internet** au début de l'été 2025.

Ce projet se décline en trois piliers principaux :
ACCOMPAGNER, RASSEMBLER ET ANTICIPER.

Matière vivante, son contenu est régulièrement ajusté au fil de nos réflexions, des échanges que nous pouvons avoir avec vous et de vos réponses au questionnaire en ligne : il fixe d'ores et déjà nos lignes directrices, tracées de manière claire et sans équivoque !

**N'hésitez pas donc à venir et revenir le consulter !
Nous vous souhaitons bonne lecture.**

L'équipe Traits-D'Union.

NOTRE PREMIER PILIER : ACCOMPAGNER

Accompagner, c'est donner à chacune et chacun sa juste place

Notre projet

Accompagner, c'est tout d'abord être à l'écoute des préoccupations quotidiennes des Bonimontaines et Bonimontains. C'est s'écartier d'une posture de « sachant » pour proposer des solutions, construites avec chacune et chacun, fondées sur une responsabilité partagée.

Accompagner, c'est ensuite soutenir le développement économique au sein d'Inovallée, les commerces de proximité, les circuits courts ; c'est également soutenir la vie associative et les moments de vie sociale, au niveau de la commune comme au niveau des quartiers.

Accompagner, c'est enfin pourvoir aux besoins généraux d'information des Bonimontaines et Bonimontains, comme aux besoins spécifiques des familles, monoparentales notamment, des personnes isolées, en situation de vulnérabilité ou de handicap.

Nos lignes directrices : engageons-nous !

Accueillir et redonner la parole :

- Proposer un véritable accueil des nouveaux arrivants sur la commune ;
- Créer un « conseil municipal jeune » ; créer un « conseil municipal senior » ;
- Intensifier des espaces de dialogues et d'expression publique sur les grandes orientations pour la commune : création d'un adjoint dédié à la démocratie participative ;

Donner accès à l'information et soutenir les démarches administratives :

- Faire connaître les dispositifs existants et créer des permanences dédiées, sur des sujets d'intérêt locaux (rénovation énergétique, garde d'enfant, ...) ;
- Aider à la constitution de dossiers administratifs (obtention de subventions, ...) ;
- Mettre les moyens humains et financiers au service des Bonimontaines et Bonimontains : soutenir les agents municipaux et investir dans leur formation, notamment sur des sujets d'intérêt locaux (ex : nouveaux risques climatiques, adaptation du territoire, ...) ;
- Parvenir à une meilleure accessibilité des services publics municipaux, ouverture de permanences le samedi matin, développer un système de suivi des demandes ;

Soutenir l'activité économique, l'action sociale et l'activité associative de proximité :

- Créer un conseil des commerçants ;
- Créer un conseil des associations ;
- Mobiliser les outils juridiques et financiers pour soutenir l'activité des commerces existants et l'accueil de nouveaux commerçants, en harmonie avec les besoins de la commune ;
- Créer un bureau du bénévolat comprenant un *pool* de personnes retraitées ou sans activité, afin de soutenir les actions des associations ;
- Repenser l'accessibilité aux services publics et les aménagements urbains pour favoriser l'inclusivité des personnes en situation de vulnérabilité ou de handicap ;
- Créer un observatoire de la vulnérabilité pour épauler les personnes dans leurs démarches et leurs besoins : étoffer et redéployer les missions du centre communal d'action sociale (CCAS) ;
- Renforcer et développer les espaces et les temps de garde d'enfant, au niveau public et privé : étudier l'augmentation du temps d'accueil périscolaire le matin ;
- Aider les aidants familiaux ;

NOTRE SECOND PILIER : RASSEMBLER

Rassembler, c'est promouvoir le bien vivre ensemble et renforcer la cohésion sociale

Notre projet

Rassembler les Bonimontaines et les Bonimontains, c'est, tout d'abord, mettre les citoyens et leurs projets au centre de notre action et préparer notre municipalité aux enjeux sociaux et environnementaux. C'est être à l'écoute des citoyens et les consulter régulièrement.

Rassembler, c'est aussi favoriser le lien social en créant des espaces de vie collectifs de qualité et en soutenant nos associations. Afin que tous les quartiers et tous les âges se sentent inclus, nous souhaitons favoriser la diversité des événements qui rassemblent.

Rassembler, c'est enfin vitaliser la vie de nos quartiers, en favorisant notamment la mobilité douce. Pour que Montbonnot-Saint-Martin le haut et Montbonnot-Saint-Martin le bas ou le bourg et le Tartaix soient unis autour d'un cœur de ville qui bat au rythme de ses habitants.

Nos lignes directrices : engageons-nous !

Favoriser la cohésion sociale :

- Promouvoir la création d'associations et/ou de maisons de quartier ;
- Revoir l'aménagement urbain et créer des espaces de rencontre : améliorer les conditions de mobilité des personnes en situation de handicap, la qualité des espaces de déambulation (parcs, chemins pédestre/vélo) en aménageant des espaces de rencontre (ajout de bancs ou de végétation) et reliant les différents quartiers ;
- Soutenir nos associations : faciliter leur accès aux infrastructures communales (mise à disposition gratuite de salles) ; limiter les obstacles administratifs ; revoir la méthode de facturation/subvention, ...) ; développer les achats mutualisés d'équipement ;
- Renforcer, tout au long de l'année, la vie locale en mettant en place des événements culturels, sportifs et festifs pour rassembler les habitants de tous âges ;
- Jumeler Montbonnot-Saint-Martin avec une commune étrangère pour favoriser les échanges, notamment scolaires et culturels ;

Développer une économie locale solidaire :

- Soutenir l'alimentation locale et/ou bio : penser la faisabilité d'un marché bimensuel et/ou la création d'un magasin de producteurs locaux et bio pour promouvoir les circuits courts ;
- Repenser la création d'une cuisine centrale, mutualisée avec les communes limitrophes volontaires, favorisant l'utilisation d'ingrédients bio et/ou locaux. Proposer la mise en place d'ateliers pour cuisiner sainement et à bas coût ;
- Soutenir le "lieu de vie & de travail" avec l'Inovallée en renforçant son accessibilité (transports en commun, création et entretien de pistes cyclables, covoiturage, ...) et son cadre de vie (renforcer l'aspect "mixte" : travail, restauration, commerces, habitats) ;

Améliorer la sécurité et la tranquillité publique :

- Faire de Montbonnot-Saint-Martin une ville apaisée : faciliter la cohabitation des modes de transports (voiture/vélo/déplacements piétons) ; apaiser les axes structurants (RD 1090, ...) ; réduire la vitesse dans les zones piétonnes ; aménager et entretenir des pistes cyclables sécurisées et de nouveaux chemins pédestres sur la base d'un audit *aménagement* par des experts des "villes de demain" ;
- Développer les itinéraires cyclables structurants, faisant le lien avec les communes voisines et les pôles d'activité ; installer 100 arceaux vélos et/ou box de sécurité dans les espaces dépourvus ;
- Prévenir les atteintes à la tranquillité publique (incivilités, conflits de voisinages, cambriolages, ...) par la mise en place de dispositifs dédiés et le redéploiement des missions de la police municipale ; pourvoir au besoin de renforcement humain de la police municipale ;
- Redonner de la clarté au réseau de circulation, sans opposer les modes de déplacement ;
- Travailler en plus étroite collaboration avec les services de l'État et de la Gendarmerie ; ...);



NOTRE TROISIÈME PILIER : **ANTICIPER**

Anticiper, c'est préparer notre avenir face aux défis territoriaux, sociaux et climatiques

Notre projet

Anticiper c'est, tout d'abord, faire face aux évolutions du climat, en cherchant à en limiter les nuisances. C'est, en particulier, pouvoir trouver autour de soi des espaces de fraîcheur, des espaces sans bruit excessif, sans moustiques, et de pouvoir s'y déplacer de façon simple et en sécurité.

Anticiper c'est également prendre en considération les évolutions démographiques. C'est pouvoir trouver une place pour son enfant à la crèche, à l'école, et pour les anciens, des services séniors adaptés, tels que des navettes ou du soutien.

Anticiper c'est enfin repenser la commune dans une logique écologique, sociale et responsable. C'est pourvoir à un développement urbain harmonieux, penser sur le long terme, adapter les infrastructures, prévenir les risques naturels et réduire les émissions. C'est également sensibiliser les jeunes et moins jeunes aux métiers d'avenir et à la transition écologique.

Nos lignes directrices : engageons-nous !

Penser un urbanisme harmonieux :

- Penser, dans le cadre légal et règlementaire, un programme développement urbain respectueux d'une mixité sociale adaptée et soutenable ;
- Conserver la maîtrise du foncier communal pour éviter le risque de se voir imposer des projets d'aménagement par les services de l'État ;
- Maîtriser les projets, les calendriers et les échéances, pour un développement harmonieux et global de l'habitat ;
- Consulter, écouter, et expliquer les projets pour garantir la plus large adhésion aux projets d'aménagement ;

Prévenir les nuisances :

- Prévenir les risques climatiques (orages/inondations/incendies/sécheresse/ressources en eau ...) : cartographier les zones qui seraient à risque et prévoir un plan d'adaptation, lutter contre le gaspillage énergétique, créer des îlots de fraîcheur... ;
- Renforcer la végétalisation de la commune ;
- Parfaire la gestion des déchets : formations autour des points de collecte centralisés et nettoyage des emplacements réguliers. Sensibilisation au tri et au dépôt sauvage.

- Lutter contre les nuisances naturelles (notamment moustiques, frelon asiatique, ambroisie) : engager des moyens de prévention, de sensibilisation et de lutte ; examiner la faisabilité et la pertinence de l'introduction de pièges communaux près des zones de rassemblement, ... ;
- Favoriser les modes de déplacement faiblement polluants et bruyants ;

Évaluer les besoins démographiques :

- Accompagner les évolutions de population ; adapter les infrastructures et les besoins : services aux seniors, places en crèche/centre de loisir, relayer les besoins des écoles auprès des administrations et services compétents (ouverture de classes, ...) ; adapter l'offre associative ;
- Limiter l'engorgement aux abords de la nouvelle école du Tartaix : accompagner les parents et les riverains au changement et étudier les solutions adaptées (renforcement des bus, navettes, création de pistes cyclables élargies, pédibus, ...) ;
- Repenser les connexions intra-communales avec des navettes à la demande ou récurrentes : étudier le besoin, le coût et la faisabilité pour assurer les déplacements entre haut et bas de la commune ; renforcer l'offre d'accès aux bus C1 et T80, aux activités extrascolaires entre les écoles et les différentes infrastructures (ex : maison du rugby, ASPTT, école de musique, ...) ;

Prioriser une économie durable et régénérative

- Informer sur les besoins en emplois futurs : accompagner les écoles à l'anticipation de la future économie, faciliter l'accès à l'information en partenariat avec les entreprises locales ;
- Favoriser les actions en faveur de l'écologie avec des subventions additionnelles ciblées pour les associations bonimontaines en fonction de leurs efforts en termes de développement durable (ex : 0 plastique, seconde main ou achats de lots/matériels de fabrication française, ...) ;



Retrouvons-nous pour un nouvel élan !

L'équipe Traits-D'Union.